

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

4EME Réunion de 2014

Séance du 27 juin 2014

CG20140627_5
id. 578

L'an deux mille quatorze le vingt sept juin , les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote :

M. J-P. ALBERT, M. E. ASTOUL, M. C. ASTRUC, M. P. AURIENTIS, M. J-M. BAYLET, M. J-P. BESIERS, M. J. CAMBON, M. J. CAPAYROU, M. B. DAGEN, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAX, M. G-M. EMPOCIELLO, M. F. GARRIGUES, M. R. GARRIGUES, M. J. GONZALEZ, M. P. GUILLAMAT, M. G. HEBRAL, M. A. LACOMBE, M. J. LAVABRE, M. M. MARTY, M. P. MARTY, M. R. MASSIP, M. C. MOUCHARD, M. J-P. QUEREILHAC, M. J-P. RAYNAL, M. D. ROGER, M. J. ROSET, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, M. J. TABARLY, M. L. VIGUIE

**RESTAURANT UNIVERSITAIRE
COMPTE ADMINISTRATIF 2013**

J'ai l'honneur de soumettre à l'examen de l'Assemblée le compte administratif 2013 du Restaurant Universitaire, tel qu'il a été approuvé par le conseil de gestion de l'établissement, faisant apparaître un excédent global de **7 355,07 €** se décomposant comme suit :

- INVESTISSEMENT

Dépenses	3 831,56 €
Restes à réaliser en dépenses	3 984,00 €
Besoin de financement	- 7 815,56 €

- FONCTIONNEMENT

Recettes	187 881,60 €
Dépenses	172 710,97 €
Excédent de fonctionnement	15 170,63 €

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer sur le compte administratif 2013 du Restaurant Universitaire, dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental et affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- 7 815,56 € à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068);
- le solde, soit 7 355,07 € en section de fonctionnement (compte 002).

□

□ □

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis du conseil de gestion,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve le compte administratif 2013 du Restaurant Universitaire, lequel fait apparaître un excédent global de 7 355,07 € et dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental ;

- Décide d'affecter les résultats comme suit :
 - 7 815,56 € à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068);
 - le solde, soit 7 355,07 € en section de fonctionnement (compte 002).

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Michel BAYLET